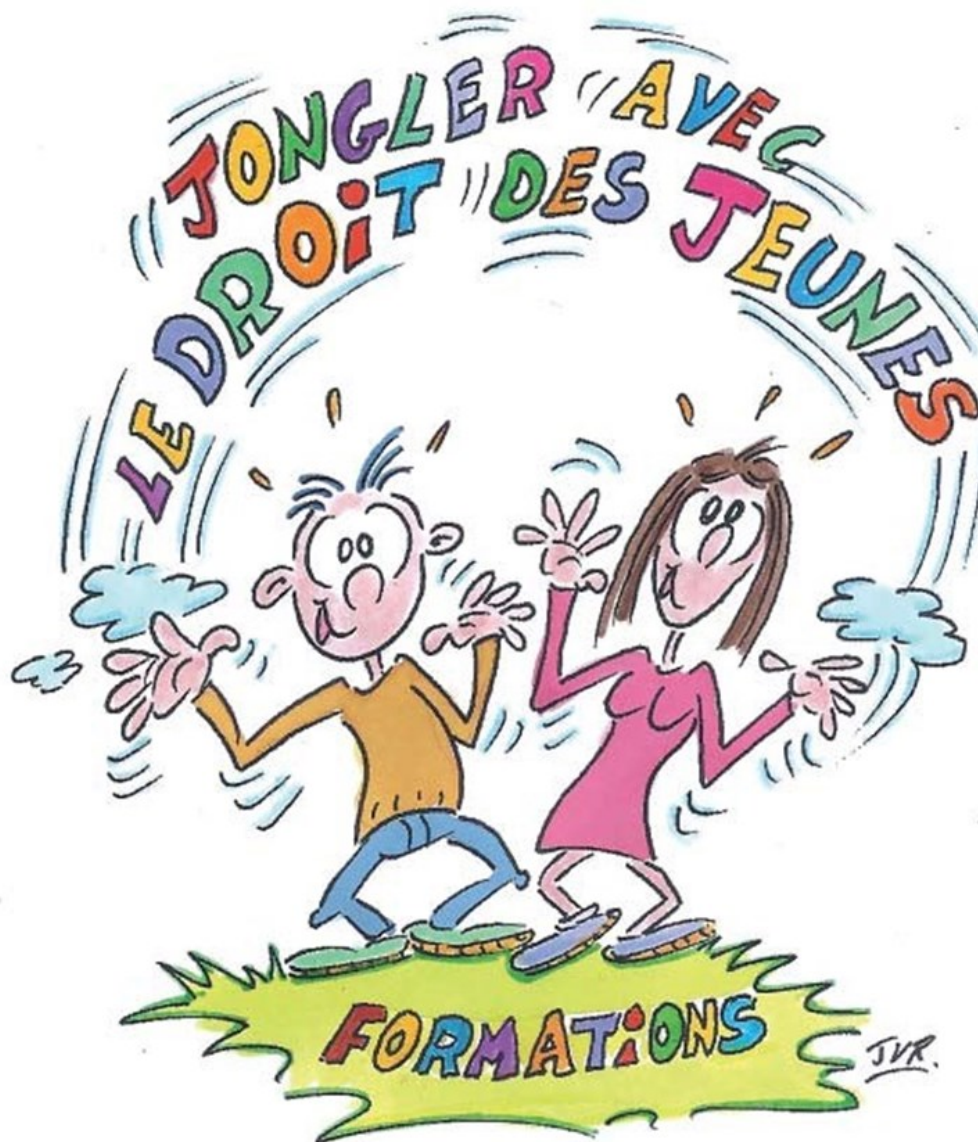


# J&D formations

Jeunesse et Droit

## Formations au droit des jeunes 2023



En collaboration avec :



# Calendrier des formations 2023

<b>Détecter et réagir face à l'exploitation et à la traite des enfants</b>	mardi 7 fév.	<a href="#">p. 10</a>
<b>Aide sociale</b>	mardis 7 et 21 mars	<a href="#">p. 6</a>
<b>Droits de l'enfant : les mécanismes de contrôle internationaux</b>	mardi 4 avr.	<a href="#">p. 10</a>
<b>Droit familial</b>	vendredis 7 et 14 avr.	<a href="#">p. 7</a>
<b>La justice restauratrice en faveur des mineurs : la médiation et la concertation restauratrice en groupe</b>	mardi 11 avr.	<a href="#">p. 11</a>
<b>Les droits de l'étudiant.e dans l'enseignement supérieur</b>	mardi 23 et jeudi 25 mai	<a href="#">p. 7</a>
<b>Droit scolaire</b>	mardis 6 et 13 juin	<a href="#">p. 7</a>
<b>Secret professionnel</b>	jeudis 8 et 15 juin	<a href="#">p. 9</a>
<b>L'enfant privé.e de son milieu familial : comment faire respecter ses droits?</b>	mardi 27 juin	<a href="#">p. 12</a>
<b>Aide et protection de la jeunesse</b>	lundi 4 et jeudi 7 sept.	<a href="#">p. 6</a>
<b>Enfance, migration et violence</b>	mardi 12 et jeudi 14 sept.	<a href="#">p. 10</a>
<b>Le mineur dans le droit pénal</b>	lundis 18 et 25 sept.	<a href="#">p. 8</a>
<b>Le mineur et la police</b>	mardi 26 sept. et jeudi 5 oct.	<a href="#">p. 8</a>
<b>La justice adaptée aux enfants</b>	mardi 10 oct.	<a href="#">p. 11</a>
<b>Autonomie et droits sociaux du mineur</b>	jeudi 12 et mardi 17 oct.	<a href="#">p. 6</a>
<b>Le droit de l'enfant à une éducation non violente</b>	jeudi 19 oct.	<a href="#">p. 13</a>
<b>Mineurs étrangers non accompagnés</b>	mardi 7, jeudi 9 et jeudi 16 nov.	<a href="#">p. 8</a>
<b>Les jeunes, la loi et internet</b>	mardi 14 et jeudi 23 nov.	<a href="#">p. 9</a>
<b>La quête des origines</b>	mardi 21 nov.	<a href="#">p. 12</a>

# Détails pratiques & inscriptions

## Lieu :

**Auberge de Jeunesse de Namur**, 8 Avenue Félicien Rops, 5000 Namur  
(Gare de Namur + bus 3 ou 4)

## Horaire :

Les formations ont lieu de 9h30 à 16h30 (avec une pause de 12h30 à 13h30).

## Prix :

En présentiel, les formations reviennent à **90 € pour une formation en une journée**, à **180 € pour une formation en 2 journées** et à **270 € pour une formation en 3 journées**.

## Inscription :

Via notre site : <http://www.jeunesseetdroit.be/formations/inscription.php>

ou par email à [jdj@skynet.be](mailto:jdj@skynet.be) en mentionnant :

- ⇒ titre et date(s) de la formation;
- ⇒ le nom, le prénom, la fonction, l'adresse courriel et le numéro de téléphone du (des) participant(s);
- ⇒ les instructions de facturation.

## Attestations de présence et points OBFG :

Nos formations sont agréées par l'OBFG, **chaque jour de formation suivie donne droit à 6 points juridiques**, avec un maximum de 60 points pour celui ou celle qui suivrait plusieurs formations voire la totalité. Une attestation de présence sera remise sur place par le formateur, à la fin de la formation.

## Financer ses formations :

Certains fonds du secteur non-marchand qui pourraient intervenir financièrement :

- ⇒ le Fonds social de formation pour le secteur des Institutions et Services d'Aide aux Jeunes et aux Handicapés. ISAJH (SCP 319.02);
- ⇒ le Fonds social de formation pour le secteur socioculturel et sportif. Fonds 4S (CP329);
- ⇒ le Fonds social de formation pour le secteur des Milieux d'Accueil d'Enfants. MAE (CP 332);
- ⇒ le Fonds social de formation pour le secteur de l'Aide Sociale et des Soins de Santé. ASSS (CP 332);
- ⇒ le Fonds social de formation pour le secteur du spectacle. Fonds 304 (CP304).

*N'hésitez pas à consulter à ce sujet le site de l'Apef :*

[www.apefasbl.org/les-fonds-de-formation](http://www.apefasbl.org/les-fonds-de-formation)

## Jeunesse et Droit ?

L'ASBL Jeunesse et Droit (J&D) est une organisation de jeunesse (service jeunesse) dont les activités comprennent un pôle formation. À ce titre, elle organise des formations, principalement, mais pas exclusivement, à destination des moins de 30 ans.

### Pour qui ?

Les formations de J&D s'adressent aux professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de la jeunesse : enseignement, aide sociale, aide à la jeunesse, organisations de jeunesse, etc., tant publics que privés (services sociaux, services d'aide à la jeunesse ou de protection judiciaire, centres PMS, centres d'information, maisons de jeunes, etc.)

### Par qui ?

Les formations sont principalement animées par des permanents des [Services Droit des Jeunes \(www.sdj.be\)](http://www.sdj.be) ayant une expérience de plusieurs années dans les matières abordées. Ils allient la connaissance théorique et la pratique de terrain des thèmes abordés. Leur approche sera donc tout aussi pratique et vivante que rigoureuse.

Les principaux intervenants sont : Anthony Cappelletti, Aude Macaigne, Camille Degraux, Clémentine Joskin, Darya Garegani, Edwige Barthelemi, Johanne Wyns, Nathalie Goebels, Sandra Gérard et Valériane Reibel.

Nous collaborons également avec des personnes ressources extérieures aux Services Droit des Jeunes, dont Achilvie Docketh-Yemalayan, Ana Somoano, Fabienne Druant, Gabriel Van Malderen, Karim Jguirim, Keyla Lumeka, Mathieu Beys, Régine Cornet d'Elzius, Xavier Polfliet, avec des avocats dont Cécile Ghymers et Christophe Stenmans.

### Quels objectifs ?

Les formations au «droit des jeunes» visent à connaître les sources d'information juridique, à comprendre le fonctionnement du droit et des règles en général dans la société et à pouvoir veiller à leur application dans son cadre professionnel. Ceci revient à s'approprier l'outil juridique afin d'en faire un «outil de travail social et culturel» à part entière.

Cette connaissance du droit contribue à ce que les pratiques et attitudes professionnelles des travailleurs sociaux soient basées sur des choix conscients.

### Quelle méthode ?

Les formations abordent l'aspect théorique de la matière (vue d'ensemble des principaux textes législatifs et réglementaires et explications) de même que l'aspect pratique (analyse de la jurisprudence récente, discussions, partages et échanges autour de situations concrètes apportées par les formateurs et/ou par les participants). Elles intègrent également les préoccupations des collectifs de jeunes avec lesquels Jeunesse et droit mène des projets, reliant les thématiques abordées aux questions concrètes soulevées par ces jeunes. La familiarisation avec les aspects théoriques de la matière et avec leur implication dans le travail social se fait également par l'utilisation d'outils au moment de la résolution de cas pratiques.

### Des formations "à la carte"

*Il est également possible d'organiser des formations au droit des jeunes à la demande d'équipes de travail, compte tenu des besoins spécifiques de celles-ci. Ces formations peuvent être assurées dans différentes villes.*

*Pour toute demande, n'hésitez pas à nous contacter : [jdj@skynet.be](mailto:jdj@skynet.be)*

## Défense des Enfants International Belgique ?

L'ASBL Défense des Enfants International est une organisation non gouvernementale indépendante dont l'objet social est de faire connaître, faire progresser, promouvoir et protéger les droits de l'enfant. En Belgique, l'association est agréée comme organisation d'éducation permanente. Elle veille à ce que les enfants bénéficient du meilleur niveau de protection et de défense possible. Elle entend favoriser un climat social de solidarité et de démocratie, en promouvant l'éducation aux droits fondamentaux. Elle mène des actions de sensibilisation, d'information et d'éducation aux droits de l'enfant, réalise des recherches, développe un plaidoyer et mène des actions, en particulier dans les domaines de la justice des mineurs, la migration, la lutte contre la violence faite aux enfants et la participation des enfants.

### Pour qui ?

Ces formations « DEI » s'adressent à toute personne s'intéressant aux droits de l'enfant, sans nécessairement avoir un bagage préalable. Elles s'adressent notamment aux professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de l'enfance, la jeunesse, l'éducation, l'enseignement, l'aide à la jeunesse, la santé, etc.

### Par qui ?

Les formations sont principalement animées par des permanents ou des experts de [Défense des Enfants International Belgique \(www.defensedesenfants.be\)](http://www.defensedesenfants.be) ayant une expérience de plusieurs années dans les matières abordées, tant au niveau national qu'international. Ils allient la connaissance théorique, l'enseignement et la pratique des thèmes abordés.

Les principaux intervenants sont : Benoît Van Keirsbilck, Clémentine Léonard, Emmanuelle Vacher, Eva Gangeux, Géraldine Mathieu, appuyés ponctuellement par Catherine Piron et Michèle Van Egten.

### Quels objectifs ?

Les formations organisées en collaboration avec Défense des Enfants International visent à promouvoir les droits de l'enfant dans tous les domaines qui les concernent, à faire connaître la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, les autres standards internationaux et les mécanismes nationaux et internationaux qui garantissent leur application.

Elles visent à susciter la réflexion sur la place de l'enfant dans la société et le respect de ses droits, à débattre de leur application concrète et à réfléchir à la manière de les mettre en œuvre, pour permettre à chacun de se les approprier et se forger sa propre opinion.

### Quelle méthode ?

Les formations privilégient une approche participative et dynamique. Elles combinent des méthodologies variées telles que des quiz, jeux de rôle, activités de groupe, présentations théoriques, travaux pratiques... Elles abordent les dimensions théoriques, parfois techniques, mais à travers des situations concrètes et pratiques. Elles visent surtout à amener les participants à améliorer leurs connaissances et au-delà, à questionner leur pratique (tant individuelle que professionnelle) et à voir comment les principes abordés peuvent y être intégrés.

### Des formations co-construites ?

Défense des Enfants International propose aussi de co-construire des formations avec des groupes, services et institutions qui souhaitent creuser une thématique ou analyser leur pratique au regard des droits de l'enfant. Contact : [info@defensedesenfants.be](mailto:info@defensedesenfants.be)

# Modules de base organisés par J&D

## Aide et protection de la jeunesse (2 jours)

**DATES : Le lundi 4 et le jeudi 7 septembre 2023**

**FORMATEUR.TRICES : Régine Cornet d'Elzuis, Camille Degraux et Johanne Wyns**

*Protection judiciaire de la jeunesse : compétence du tribunal de la jeunesse à l'égard des parents, du mineur ayant commis un fait qualifié infraction, les différents acteurs (police, procureur du Roi, juge de la jeunesse, SPJ, les institutions,...), procédure devant le tribunal de la jeunesse, compétences du juge de la jeunesse, droits de la défense, mesures applicables, recours. Quelles approches le législateur a-t-il choisi dans le cadre des réformes successives en la matière ? À quel texte se référer si vous êtes à Bruxelles ? Aide à la jeunesse en Communauté française et à Bruxelles : rôles du Conseiller, du Directeur de l'aide à la jeunesse, du tribunal de la jeunesse dans le cadre du décret, la notion d'accord, les conséquences d'un désaccord, l'aide aux enfants victimes de maltraitance. Quand l'enfant est-il en danger ? Y a-t-il une différence à être un jeune « en difficulté » ? Comment ces notions s'articulent-elles avec celle de santé mentale ?*

## Aide sociale (2 jours)

**DATES : NAMUR les mardis 7 et 21 mars 2023**

**FORMATRICES : Ana Somoano et Achilvie Docketh-Yemalayan**

*Rappel sur le rôle et le fonctionnement du CPAS, la loi sur le revenu d'intégration sociale, conditions d'octroi, prise de décision, notification et recours, contenu et signature du contrat.*

*L'aide sociale et ses différentes formes (aide matérielle, juridique, sociale, éducative, aide urgente, aide au logement, aide médicale), conditions d'octroi, l'aide à certaines catégories de personnes (les mineurs, les étrangers, les personnes en séjour illégal), compétence territoriale du CPAS, obligations du CPAS incompetent, les remboursements, les débiteurs d'aliments.*

## Autonomie et droits sociaux du mineur (2 jours)

**DATES : le jeudi 12 et le mardi 17 octobre 2023**

**FORMATRICES : Nathalie Goebels et Clémentine Joskin**

*Autorité parentale (accord au SAJ, gestion des biens, traitement médical et vie affective...), émancipation, domicile, capacité du mineur (signature, rescision pour lésion), obligation alimentaire, le mineur et la banque, le contrat de travail (signature et revenus du mineur), allocations familiales, mutuelle, le jeune et la justice (constitution de partie civile, action en justice pour obligation alimentaire), l'aide juridique gratuite, etc...*

## Droit familial (2 jours)

**DATES : les vendredis 7 et 14 avril 2023**

**FORMATRICES : Aude Macaigne et Edwige Barthelemi**

*Autorité parentale, tutelle civile, tutelle officieuse, filiation, changement de nom et de prénom, abandon et non représentation de l'enfant, audition du mineur (séparation des parents), droit aux relations personnelles, obligation alimentaire (saisies), mariage, cohabitation légale, etc...*

## Droits de l'étudiant.e dans l'enseignement supérieur (2 jours)

**DATES : le mardi 23 et le jeudi 25 mai 2023**

**FORMATEUR : Karim Jguirim**

*L'organisation de l'enseignement supérieur et de l'année académique, le droit au libre choix de l'établissement d'enseignement supérieur, les refus d'inscription et l'obligation de motivation, les recours auprès de la CEPERI, le PAE, la VAE, les études contingentées et (para-)médicales, l'étendue de la liberté académique des jurys de délibération, les contestations de ces décisions, les aménagements raisonnables et les recours auprès de la CESI, les sanctions académiques et disciplinaires.*

## Droit scolaire (2 jours)

**DATES : les mardis 6 et 13 juin 2023**

**FORMATRICES : Sandra Gérard et Nathalie Goebels**

*Obligation scolaire, le droit à l'instruction, le libre choix de l'école, l'organisation de l'enseignement, les classes passerelles pour primo-arrivants, la discipline et les exclusions, les recours, la fréquentation scolaire, la sanction des études et le passage de classe, les certificats et diplômes, les recours contre les décisions des conseils de classe, les centres PMS, l'articulation du monde de l'enseignement avec l'aide à la jeunesse, ...*



## Le mineur dans le droit pénal (2 jours)

**DATES : les lundis 18 et 25 septembre 2023**

**FORMATEUR.TRICES : Christophe Stenmans, Régine Cornet d'Elzius, Anthony Cappelletti**

*Le droit pénal s'applique aussi dans le cadre des mesures protectionnelles. Par ailleurs, qu'il soit victime ou auteur, le mineur peut être pris en charge ou sollicité par le droit ou les juridictions pour adultes. Comment cela se passe-t-il en cas de désaisissement ? Comment se passent les auditions d'enfants victimes, etc. ? Existe-t-il des aménagements liés à la minorité du jeune ?*

## Le mineur et la police (2 jours)

**DATES : le mardi 26 septembre et le jeudi 5 octobre 2023**

**FORMATEUR.TRICE : Mathieu Beys et Gabriel Van Malderen**

*Quand la police peut-elle effectuer des contrôles d'identité et des fouilles ? Dans quels cas peut-elle utiliser la contrainte (menottes, etc.) ? Peut-elle gifler un jeune ? En cas d'arrestation combien de temps un jeune peut-il rester au poste, ses parents doivent-ils être avertis ? Un jeune victime peut-il seul déposer plainte, peut-il se faire accompagner dans le cadre d'une audition... ? Quelles démarches et quels recours en cas d'abus ou de négligence de la police ? Ces questions seront abordées lors de cette formation qui tentera de délimiter, sur base de cas concrets, le cadre d'intervention de la police face au mineur et les droits de ce dernier, sans oublier des conseils pratiques aux professionnels qui l'accompagnent.*

## Mineurs étrangers non accompagnés (3 jours)

**DATES : NAMUR le mardi 7, le jeudi 9 et le jeudi 16 novembre 2023**

**FORMATEUR.TRICES : Cécile Ghymers, Darya Garegani et Keyla Lumeka**

*Qui sont les MENA ? Détermination de l'âge, demande de séjour spécifique aux mineurs, recours, autres types de séjour, retour, capacité à agir en justice, la tutelle et les autres substituts de l'autorité parentale, le logement chez des personnes privées, en centre d'accueil ou en institution, les moyens de subsistance, la scolarité et le «DASPA», le minerval, l'équivalence des diplômes, la sécurité sociale (mutuelle, allocations familiales), quelles protections contre les violences liées au genre ?*



## Secret professionnel (2 jours)

**DATES : NAMUR les jeudis 8 et 15 juin 2023**

**FORMATEUR.TRICE : Fabienne Druant et Xavier Polfliet**

*Le secret professionnel, tout le monde connaît ! Mais que couvre exactement cette obligation ? Quelle est son étendue ? Et quels sont les cas où le professionnel doit impérativement se taire ou dispose de la faculté de parler, et sous quelles conditions ? Au départ de mises en situation concrètes, cette formation vise à donner toutes les clés pour comprendre la portée légale et ses limites, afin d'en faire un outil d'accompagnement qui donne du sens.*

## Les jeunes, la loi et internet (2 jours)

**DATES : le mardi 14 et le jeudi 23 novembre 2023**

**FORMATRICES : Sandra Gérard et Valérie Reibel**

*Comment fonctionne internet ? Quid de la protection des données à caractère privé ? Qu'est-ce que le droit à l'oubli ? Et le droit à l'image ? Quelles sont les limites au droit d'expression ? Quelle est la responsabilité des jeunes, des parents, des travailleurs sociaux ?*



# Formations en collaboration avec DEI

## Détecter et réagir face à l'exploitation et la traite des enfants (1 jour)

**DATE : NAMUR le mardi 7 février 2023**

**FORMATRICES : Emmanuelle Vacher**

*L'exploitation et la traite des enfants, notamment sexuelle, sont une réalité encore méconnue, tant au niveau du grand public que des professionnels. Pourtant, elles affectent de nombreux enfants à travers le monde, en ce compris en Belgique. Quelles sont les différentes manifestations de l'exploitation des enfants ? Quelles en sont les conséquences ? Quel est le lien entre exploitation et traite ? Sont-elles toutes deux sanctionnables ?*

## Droits de l'enfant: les mécanismes de contrôle internationaux (1 jour)

**DATES : NAMUR le mardi 4 avril 2023**

**FORMATEUR.TRICE : Benoît Van Keirsbilck et Eva Gangneux**

*Lorsque les droits de l'enfant ne sont pas respectés et que les recours au niveau belge ne suffisent plus, un grand nombre de mécanismes internationaux peuvent être activés. Ces mécanismes peuvent être utilisés dans des cas individuels, collectifs, ou même pour des violations systématiques des droits de l'enfant.*

*Cette formation vise à faire découvrir ces mécanismes européens et onusiens de défense des droits de l'enfant. A la fin de cette journée les participant·e·s en auront une bonne connaissance et sauront, si une situation qu'ils ou elles rencontrent l'exige, choisir le mécanisme international le plus adapté et comment l'enclencher.*

## Enfance, migration et violences (2 jours)

**DATES : NAMUR le mardi 12 et le jeudi 14 septembre 2023**

**FORMATRICES : Emmanuelle Vacher et Clémentine Léonard**

*Les enfants migrant·e·s sont particulièrement vulnérables à la violence, tant dans le pays d'origine, pendant leur trajet migratoire que dans les pays de transit ou de destination. Cette formation vise à sensibiliser à la violence vécue par les enfants migrant·e·s et aux moyens de la prévenir, de la détecter et de la signaler. Elle abordera notamment les contextes de violences, les différentes typologies de violences et leur prévalence, ainsi qu'un certain nombre d'outils concrets pour détecter la violence et y répondre de manière adaptée.*

## La justice adaptée aux enfants (1 jour)

**DATE : NAMUR le mardi 10 octobre 2023**

**FORMATEUR.TRICE : Benoît Van Keirsbilck et Eva Gangneux**

*Le Conseil de l'Europe a adopté en 2010 des « Lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants » destinées à améliorer leur accès à la justice et leur prise en charge par celle-ci.*

*Rédigées pour être utilisées par des professionnels travaillant dans les systèmes de justice pénale, civile ou administrative, ces directives abordent des thèmes tels que la famille, le besoin de respect ainsi que l'importance pour les enfants et les jeunes d'être écoutés et, dans la mesure du possible, entendus.*

*Au terme de cette formation, les participants auront une connaissance approfondie de ces lignes directrices et seront à même de questionner leur pratique et le fonctionnement du système de justice pour s'assurer qu'ils sont adaptés aux enfants.*

## La justice restauratrice en faveur des mineurs : la médiation et la concertation restauratrice en groupe (1 jour)

**DATE : NAMUR Le mardi 11 avril 2023**

**FORMATRICES : Géraldine Mathieu et Catherine Piron**

*La finalité de la justice restauratrice est de permettre aux gens de voir le monde et la société d'une autre manière, d'impulser de l'innovation pour qu'ils apprennent à communiquer. Elle met en avant non pas la répression, mais la prise de conscience du mal causé et de ses conséquences pour restaurer un dialogue entre toutes les parties impliquées. Force est toutefois de constater qu'elle reste méconnue et trop peu utilisée. Elle n'est souvent pas perçue comme une «vraie justice».*

*Cette formation vise donc à informer et sensibiliser à ce mode de justice pour ce qui concerne les enfants (mineurs), à mieux comprendre les enjeux et son intérêt tant pour l'auteur de l'infraction que pour la victime et la société dans son ensemble. Il s'agira aussi de réfléchir au lien entre la justice restauratrice et la notion de «justice adaptée aux enfants» et les droits de l'enfant en général.*



## La quête des origines (1 jour)

**DATE : NAMUR le mardi 21 novembre 2023**

**FORMATRICES : Michèle Van Egten et Géraldine Mathieu**

*Que recouvre la notion d' «origines» et qu'est-ce qui la distingue de celle connexe de «filiation» au sens juridique du terme? Comment approcher la notion de «secret» et les effets toxiques des secrets de famille, notamment ceux portant sur les origines de l'enfant? Quelles sont les situations dans lesquelles un enfant pourrait être privé du droit de connaître ses origines? Quelles sont les réponses apportées d'un point de vue juridique, tant au niveau interne qu'international? Quelles sont les pistes de solution pour une meilleure protection du droit de l'enfant à la connaissance de ses origines ?*

## L'enfant privé.e de son milieu familial : comment faire respecter ses droits? (1 jour)

**DATES : NAMUR le mardi 27 juin 2023**

**FORMATEUR : Benoît Van Keirsbilck**

*Un.e enfant peut être privé.e de son milieu familial dans diverses situations : suite à une mesure d'aide à la jeunesse (volontaire ou contrainte), de protection de la jeunesse (placement en Institution Publique de Protection de la Jeunesse IPPJ ou dans une institution privée), ou à des mesures d'aide et de protection pour enfants porteurs.euses de handicap, ayant des troubles de santé mentale ou étant en situation de migration. Quels droits spécifiques sont applicables à ces enfants ? Comment les faire respecter et permettre aux enfants de participer à tous les stades des décisions qui les concernent ? C'est à ces questions que tentera de répondre cette formation d'un jour.*



## Le droit de l'enfant à une éducation non violente (1 jour)

**DATE : NAMUR le jeudi 19 octobre 2023**

**FORMATRICES : Géraldine Mathieu et Emmanuelle Vacher**

*La Belgique est actuellement en cours d'examen d'une loi qui lui permettrait de se positionner comme soixante-cinquième pays au monde à interdire expressément les violences dites éducatives ordinaires à l'égard des enfants, y compris au sein de la famille. Mais, lorsqu'on aborde la « violence dite éducative ordinaire », de quoi parle-t-on exactement ? Quelles sont les conséquences de ce type de violences sur le développement de l'enfant ? Qu'en pense le Comité International des Droits de l'Enfant ? Quels sont les moyens d'action pour faire évoluer les mentalités, et à quoi peuvent bien ressembler des outils concrets d'éducation bienveillante ? Cette formation tâchera d'apporter des pistes de réponses à ces différentes questions au moyen de méthodologies participatives*



# Jeunesse et Droit c'est aussi...



LE JOURNAL DU DROIT DES JEUNES (le JDJ) a vu le jour en 1980. Cela fait donc plus de quarante ans qu'il informe, observe, analyse, décortique, critique, croque, raille, ironise, dénonce, applaudit, dévoile... les évolutions des pratiques sociales et éducatives, les politiques en matière d'aide à la jeunesse, de protection de la jeunesse, d'aide sociale, d'enseignement, d'éducation, de migration... avec un parti pris : les droits des jeunes usagers...

[www.jeunesseetdroit.be/jdj/index.php](http://www.jeunesseetdroit.be/jdj/index.php)

## JEUNES À DROITS

[www.jeunesseetdroit.be/jdj/jeunesadroit.php](http://www.jeunesseetdroit.be/jdj/jeunesadroit.php)

Dans ses pages « Jeunes à droits », le JDJ donne la parole aux jeunes

En publiant leur contribution dans la rubrique « Jeunes à Droits » du JDJ, nous souhaitons permettre à ces jeunes de faire entendre leur voix, faire connaître leur vécu, leurs revendications à nos lecteurs, c'est-à-dire aux institutions, associations, travailleurs sociaux, avocats, magistrats et autres qui travaillent dans les secteurs de la jeunesse.

Secondés par nos animateurs et notre journaliste, les jeunes font part de leurs préoccupations. Celles-ci peuvent déboucher sur plusieurs formats d'article/contributions qui seront publiés dans le JDJ : rédaction d'un article, interview, enquête, texte d'une chanson/rap, etc.

Renseignements : 04/342 61 01 — [jdj@skynet.be](mailto:jdj@skynet.be)

L'ASBL Jeunesse et Droit est une organisation de jeunesse (service jeunesse), active sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

À ce titre, elle s'est donné comme mission principale de favoriser le développement d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire et d'informer et sensibiliser aux enjeux de société par l'approche juridique, dans l'optique de lutte contre l'exclusion sociale.



Nos activités s'adressent aux jeunes de 6 à 30 ans, en milieux scolaire et extrascolaire (écoles de devoir, maisons de jeunes, mouvements de jeunesse, plaines de jeux, AMO,) pour une animation ponctuelle ou pour mener ensemble un projet.

Nos animations abordent des thématiques telles que les *Droits de l'enfant*, la *liberté d'expression*, la *justice des mineurs*, l'*égalité de droit entre les genres*, le *droit et les réseaux sociaux*, le *harcèlement* et le *cyberharcèlement*, ou toute autre thématique de droit qui serait souhaitée.

La pédagogie active laisse la part belle aux jeunes et leur permet de co-construire progressivement les savoirs sur base de leurs questionnements et de leur cheminement personnel...

[www.jeunesseetdroit.be/animations/index.php](http://www.jeunesseetdroit.be/animations/index.php)

*Nos animations sont gratuites (nous demandons parfois de participer à nos frais de déplacement).*

Contact : 04/342.61.01 - [jdj@skynet.be](mailto:jdj@skynet.be)



**Asbl Jeunesse et Droit**  
Rue Ch. Steenebruggen 12  
4020 Liège  
+32 (0) 4 342 61 01  
[jdj@skynet.be](mailto:jdj@skynet.be)